

# **Réservez votre séjour en cure prévention santé**Prestations non prises en charge par l'Assurance Maladie SAISON THERMALE 2026 30 MARS AU 5 DÉCEMBRE

		•		3 .						
	IDENTI	TÉ / CUI	RISTE 1				IDENTITÉ / CU	RISTE 2		
Référence clier	nt :				······		Référence client :			
Civilité* : Mme M					Civilité* : Mme M					
Nom*:					Nom*:					
Prénom* : Date de naissance* :					Prénom* : Date de naissance* :					
	ance i						Téléphone*:			
Adresse* :							Adresse*:			
			Code	postal*:_				Code	postal*:	
Ville*:					Ville*:					
E-mail :					E-mail :					
Mon panam (n	lorri et prenom	):					Morr parrain (nom et prenom):			······································
MEC	COINC DIL									
							(Les formules 6 jours de soins ont lieu un			
MES SOIN!	S AU SEIN DI	E L'ETAE				М	ES SOINS AU SEIN DE L'ÉTABLISS		<u></u>	
			QUANTITÉ	CURISTE 1				QUANTITÉ	MONTANT CURISTE 1	MONTANT CURISTE 2
1/2 journée découvert				€		+ -	journée découverte 81€/pers/jour		€	€
Rhumatologie 6 jours				€		<del>                                     </del>	Rhumatologie 6 jours 449€/pers.		€	€
Bien-être digestif 6 jou				€	€	1 —	n-être digestif 6 jours 449€/pers.		€	€
1/2 journée(s) supp. a		52€/jour		€		1 —	journée(s) supp. au delà de 6 jours 69€/jour		€	€
Pack 2 soins digestif				€		1 -	k 2 soins digestifs 57€/jour		€	€
Cure de boisson 6 joi				€			e de boisson6 jours 20€¹¹/pers.		€	€
TOTAL SOINS									INS:	€
							us sera demandée à la remise de votre carte d'o			
FORFAITS SOINS (	CURE PRÉVENT	ION SANT	É 6 JOUF	rs + Héber(	GEMENT 6 NU	JITS À	LA RÉSIDENCE <sup>****</sup> valable pour tous les curis	tes (détails	p.19 de la broch	ure thermale)
MON ORIENTATION	CURISTE 1	Bien-être	digestif	Rhumatolo	ogie		CURISTE 2 ☐ Bien-être digestif ☐ Rhun	natologie		
DATES	OFFRES	QUANTI	TÉS	MONTANT CURISTE 1	MONTANT CURISTE 2		OPTIONS	QUANTIT	É MONTANT CURISTE 1	MONTANT CURISTE 2
DU 29/03 AU 11/07	733€			€	€	$\in$	Supplément soins à l'établissement thermal premium 100€/pers.		€	
DU 12/07 AU 31/10	769€			€	€	€	1 accompagnant avec soins 349€		∌	
DU 01/11 AU 14/11	697€			€	€	=	1 accompagnant sans soin dans le même logeme	nt	Gratuit	
						-	SOUS-TOTAL		€	€
DU 15/11 AU 05/12	658€			€	€	€	B - TOTAL FORFAITS		€	
Offres valables en stud	dio Alou à la Réside	ence****, nor	mbre de pla	aces limitées -	non cumulables	s avec c	d'autres opérations en cours.			
М	IA RÉSIDENC	E **** T	ARIFS 6	NUITS			MA RESTAUF	RATION		
DU DIMANCI					/2026				MONTANT	MONTANT
Prix par logement	de 1 à 4 pers.			MON	ITANT			6 JOURS	CURISTE 1	CURISTE 2
selon la catégorie	choisie					_ Pe	etit-déjeuner buffet	85,50€	€	€
Prix pour 6 nuits	<i>f</i>						5 16		_	
(consulter le Servio	7,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,				€	Fc	orfait déjeuners ou dîners (2 plats)	123€	€	€
Prix de la nuit supp (consulter le Servio					€	Fc	orfait déjeuners ou dîners (3 plats)	152€	€	€
, , , ,				□ Dôm		1				
Catégorie choisie			JITIE		ie		emi-pension 2 plats	205€	€	€
C - TOTAL HÉBERGEMENT : €				De	emi-pension 3 plats	234€	€	€		
	OURS DE PRÉ				OURS	Do	ension complète 2 plats	318€	€	€
STA	ATION THERN	MALE DE	E PLEIN	E SANTE			ension complete 2 plats	3106		
DATES S	ÉJOUR DU	//2	026 AL	J/2	2026	Pe	ension complète 3 plats	374€	€	€
Programme d'activité	Programme d'activités ☐ 599€ x Pers. = €		SC	DUS-TOTAL	€	€	€			
Programme d'activité				□ 965€/pers.						
studio avec petits-dé		٥.	☐ Petits-d			E	- TOTAL RESTAURATION	€	€	€
Supplément 1 accompagnement dans le même logement dans le même logement ☐ Petits-déjeuners 6 jours : 88,50€ ☐ Programme d'activités + petits-déjeuners 6 jours : 68,450€				DADI/INC						
D - TOTAL SÉ	6 jours : 684,50€ <b>D - TOTAL SÉJOUR</b> €			D=	Parking 6 nuits Parking 6 nuits □ 17€					
Sessions: du 30/03 au 4/04, du 29/06 au 4/07, du 20/07 au 25/07 et du 5/10 au 10/10. Détails p. 20 de la brochure thermale					F - TOTAL PARKING: €					
- JERUNS DI ZULGE IG DIOC	лите плеппале.									

Détails p. 20 de la brochure thermale.

		CUNISTE.	L	CUNI	JILZ	
Découverte		□ 49€	-		49€	7
Prévention des chutes		□ 79€			79€	7 I
Vitalité		□ 99€	-		99€	٦,
G - TOTAL PARCOURS :					€	
RÉCAPITULATIF DE M	ΛA R	RÉSERVAT	ΓΙΟΝ			
		TOTAL	MO	NTANT À VEF RÉSERVAT		Ī
<b>A -</b> Total des soins		€	x 25	% =	€	Ξ'
- 20% sur les soins, remise curistes fidèles et accompagnants <sup>(1)</sup>		€	x 25	% =	(	€ 6
- 30% sur les soins, remise curistes fidèles <sup>(1)</sup> (cure du 02/11 au 05/12)		€	x 25	% =	(	•
<b>B -</b> Total forfaits soins + hébergement		€	x 25	% =	€	
C - Total hébergement		€	v 25	06 =	€	

€

€

€

MES PARCOURS D'ACTIVITÉS PHYSIQUES ADAPTÉES

	VOIRE REGLEMENT						
-	SOLDE DU SÉJOUR À RÉGLER 1 MOIS AVANT LA DATE DE DÉBUT DE CURE  Carte bancaire						
	Expire le :						
	Chèque						
-	Fait àle20						
-	• Signature						

#### **PAYEZ EN PLUSIEURS FOIS**

Plus vous réservez tôt, plus vous étalez le paiement du prix de votre séjour. Finis les versements importants à quelques semaines de l'arrivée ! Pour plus d'informations, consultez notre Service client.

(1) Voir conditions d'application de la remise clients fidèles page 19 de la brochure. (2) De 0€ à 400€ = 29€ - De 401€ à 600€ = 52€ - De 601€ à 1200€ = 66€ De 1201 à 1500€ = 79€ - De 1501€ à 2000€ = 97€ - De 2001 à 2500€ = 115€. + de 2500€ = 135€. Assurance souscrite à la réservation pour le client auprès de Mutuaide assistance.

Nous vous recommandons de souscrire une assurance annulation pour vous protéaer en cas d'imprévu ; à défaut, nos conditions générales de ventes (CGV) s'appliqueront

# Conditions particulières de vente applicables aux cures non conventionnees, prestations de soins (au forfait ou a la carte), hebergement seul ou avec prestations de soins, forfaits touristiques, prestations annexes

.€

€

#### 3.1 - Champ d'application

E - Total restauration

F - Total parking

**TOTAL** 

Les présentes conditions particulières sont applicables aux cures non conventionnées (cures prévention santé), prestations de soins (au forfait ou à la carte), prestations d'hébergement seul ou avec prestations de soins, forfaits touristiques, prestations annexes : elles précisent et complètent les conditions générales de vente de la Société.

#### 3.2 - Prix, réservation et conditions de règlement

D - Séjours prévention santé - 6 jours

Total des assurance annulation<sup>(2)</sup>

G - Total parcours d'activités physiques adaptées

Les tarifs sont valables pour la période de référence précisée dans la documentation commerciale de la Société, sauf modification ultérieure de l'offre, évolution de la fiscalité (par exemple, taux de TVA) ou autres conditions particulières expresses. Les tarifs appliqués sont ceux en vigueur au jour de la réservation. Concernant les prestations d'hébergement, le tarif de location

comprend les consommations de fluides liées à l'occupation de l'hébergement (eau, électricité, ...) ; il n'intègre pas les prestations optionnelles. La taxe de séjour est due en sus

## 3.2.2 - Réservation et conditions de règlement

La réservation peut être effectuée sur le site internet, par téléphone, par courrier ou sur place.

Le bulletin de réservation doit être accompagné du versement d'un acompte dans les conditions suivantes.

Date de réception de la réservation par la Société	Somme à régler à la date de la réservation		
Plus de 30 jours calendaires avant la date de début des prestations	25% du montant total des prestations, à titre d'arrhes <sup>(1)</sup> 100% de la prime de la police d'assurance éventuellement souscrite par le Client 25% du montant total des prestations, à titre d'arrhes <sup>(1)</sup>		
Entre 30 jours calendaires et la date de début des prestations	<ul> <li>100% du montant total des pres- tations, à titre d'acompte</li> <li>Prime de la police d'assurance éven- tuellement souscrite par le Client</li> </ul>		

(1) à l'exception du montant de la formule de transport qui doit

La cure Prévention Santé (non conventionnée), les prestations de soins, les prestations d'hébergement et autres prestations annexes sont définitivement réservées après confirmation écrite de la Société (après vérification de la disponibilité).

Le solde du prix doit être obligatoirement acquitté au plus tard trente (30) jours calendaires avant la date de début de la cure non conventionnée ou des prestations. Aucune cure non conventionnée. prestation de soins ou remise des clés de l'hébergement ne peut être délivrée ni débuter sans paiement intégral préalable, même en cas de présentation du Client sur place.

En cas de retard de paiement et d'absence d'usage de sa faculté d'annulation par le Client, la Société se réserve la possibilité de considérer la vente comme définitive à compter de cette date et de considérer qu'elle est annulée du fait du Client avec les conséquences exposées à l'article 3.4.2 ci-après.

Les documents relatifs à la réservation (bon de séjour, description du site, détail des soins, ...) sont adressés après bonne fin des opérations d'encaissement. Les paiements par virement bancaire ou par carte bancaire sont à privilégier. Aucun règlement par chèque ne peut intervenir moins de trente (30) jours calendaires avant la date de début des prestations.

#### 3.4 - Modification, annulation et interruption

x 25% =..... €

x 25% =.....€

x 100% =.....

#### 3.4.1 - Modification

Toute demande de modification de sa réservation par le Client doit être adressée par courrier postal ou par courriel au Service client de la Société au plus tard trente et un (31) jours calendaires avant la date d'arrivée prévue et être acceptée par la Société. défaut d'accord, l'impossibilité de modifier produit les effets d'une annulation à la demande du Client avec les conséquences exposées à l'article 3.4.2 ci-après.

En cas de modifications de prestations à la hausse, le Client paiera à la Société la différence. En cas de modifications de prestations à

la baisse, la Société conservera les sommes versées. En cas de modification de la catégorie d'hébergement, les compléments dus à la suite de modifications (prolongation de la durée d'hébergement, catégorie supérieure d'hébergement, ...) sont facturés au tarif en vigueur à la date d'acceptation de la modification, sans frais supplémentaire.

Par exception, la modification de la formule de restauration ne sera acceptée que sous réserve de disponibilité vérifiée par la Société. Il n'est pas possible de changer une deuxième fois de formule de restauration lors du séjour.

En cas de circonstances imprévues, la Société se réserve le droit de modifier le contenu des prestations en les remplaçant par des prestations de valeur équivalente ou supérieure. Le Client a la faculté de refuser la modification proposée. Les prestations non effectuées lui sont alors remboursées soit sur une base prorata temporis, soit sur la base du prix public lorsqu'elles sont individualisées, à titre indemnitaire, forfaitaire et définitif. L'indisponibilité d'une installation au sein de l'établissement ou

d'un hébergement ne peut pas donner lieu à remboursement, réfaction du prix ou octroi de dommages et intérêts.

## 3.4.2- Annulation

avant la date de début de

Entre 90 et 31 jours

calendaires avant la date

de début de la cure non

la cure non conventionnée /

Toute demande d'annulation partielle ou totale de sa réservation par le Client doit être adressée par courrier postal ou par courriel au Service client de la Société dans les meilleurs délais

Remboursement de 100% des

sommes versées concernées

Remboursement des sommes

faite d'une pénalité de 25 % du

conventionnée / prestation	TTC concernées
Entre 30 et 8 jours calendaires avant la date de début de la cure non conventionnée / prestation	Remboursement des sommes versées concernées (1)(2), déduction faite d'une pénalité de 25 % du montant total des prestations TTC concernées
Entre 30 et 8 jours calendaires avant la date de début de la cure non conventionnée / prestation	Remboursement des sommes versées concernées <sup>(1)(2)</sup> , déduc faite d'une pénalité de 50 % d montant total des prestations TTC concernées
Entre 7 jours calendaires et la date de début de la cure non conventionnée / prestation / en cas de non-présentation	Aucun remboursement du montant total des prestations TTC concernées

Les sommes versées sont remboursées dans les conditions

(1) Les primes d'assurance ne sont pas remboursables

(2) Aucune annulation ne peut avoir lieu pour des réservations relatives à des prestations vendues avec la mention « Non échangeable, non modifiable, non remboursable » ou une mention de sens équivalent.

Si en cas de circonstances imprévues, la Société doit annuler la prestation, elle s'efforce de proposer une solution alternative. Le Client a la faculté de refuser la modification proposée. Les sommes déjà versées correspondant à des prestations non effectuées sont alors restituées par la Société, à titre indemnitaire, forfaitaire et définitif.

## 3.4.3 - Interruption

et définitif.

Aucun prorata temporis n'est pratiqué en cas d'interruption de la cure non conventionnée ou des autres prestations avant leur terme par le Client. Lorsque la cure est interrompue ou des prestations n'ont pas pu être effectuées du fait du Client (retard. .), l'établissement thermal s'efforce de donner des prestations de remplacement d'une valeur équivalente ou inférieure. Il n'est cependant appliqué aucun abattement ni déduction si une

partie de la cure ou les prestations non effectuées n'ont pu être

remplacées. En cas de circonstances imprévues, la Société se réserve le droit d'interrompre l'exécution des prestations. Dans ce cas, la Société s'efforcera de proposer des prestations de remplacement d'une valeur équivalente ou supérieure. Le Client a la faculté de refuser la modification proposée. Les prestations non effectuées lui sont alors remboursées par la Société soit sur une base prorata temporis, soit sur la base du prix public lorsqu'elles sont individualisées, à titre indemnitaire, forfaitaire

# 3.5 - Capacité à bénéficier des prestations de soins

Les cures non conventionnées ou les prestations de soins sont suivies sous la responsabilité du Client et, lorsqu'elles sont prescrites ou requièrent un certificat médical, sous la responsabilité de son médecin.

Un « certificat de non contre-indication à la pratique des soins thermaux » est obligatoire pour toute cure non conventionnée ou séjour avec soins thermaux de plus de trois (3) jours et doit être communiqué à la Société avant le début des prestations.

Il relève de la seule responsabilité du Client et de son médecin de s'assurer que le Client ne souffre d'aucune contre-indication impliquant qu'il ne puisse bénéficier des prestations choisies, avec ou sans assistance de l'établissement. La responsabilité de

la Société ne pourra être engagée sur ce fondement. Le Client doit être en mesure de suivre par lui-même sa cure ou d'être assisté au titre de sa situation de handicap dûment

- Conditions générales de vente : la version intégrale est à consulter sur notre site aiga-resort.com
- · La réservation d'une cure ou d'une autre prestation implique l'acceptation sans réserve des conditions générales de vente.

À retourner dès que possible à Aïga Resort Thermal & Spa - RTC - 9A avenue du Général de Gaulle - CS 10051 - 63140 Châtel-Guyon e-mail: resa@aiga-resort.com - aiga-resort.com - 04 73 86 00 08 (Prix d'un appel local)